

Certificat de spécialisation Audit des systèmes d'information

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Objectifs

- Maîtriser les cadres conceptuels et méthodologiques de la démarche d'audit.
- Appliquer cette démarche aux différentes composantes du système d'information.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour mener à bien les travaux requis par ce type de mission.

Modalités de validation

* Examen final annuel (épreuve écrite) d'une durée de 4 heures.

* Conditions de délivrance du certificat de spécialisation :

Le certificat de spécialisation est délivré au candidat qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final de l'unique UE composant ce certificat (UE TEC761).

Compétences

Contenu

Titre 1. Les contextes légaux et organisationnels des audits, les spécificités de l'audit d'un système d'information et les différents types d'audit des systèmes d'information

Titre 2. Memento de travail, revue de sécurité informatique en PME

Titre 3. Revue générale informatique

Titre 4. Les normes et les référentiels des audits des systèmes d'information

Titre 5. Le système d'information et le contrôle interne

🌟 Valide le 19-06-2019

Code : CS2100A

0 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité

Contrôle Audit (CCA) / Rémy FEVRIER

Niveau CEC d'entrée

requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie :

Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

NSF : Comptabilité, gestion (314)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

40 rue des jeûneurs

75002 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

Titre 6. L'audit des éléments constitutifs du système d'information: une approche par les risques

Titre 7. L'audit des données

0 ECTS

Audit des systèmes d'information

TEC761

0 ECTS